



RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE
du Conseil municipal d'EDMUNDSTON

Mardi 20 janvier 2015
Salle publique, Hôtel de ville

Présents : Cyrille Simard, Maire
Me Marc Michaud, DG
Daniel Gagné, DGA, Services aux citoyens
Chantal Dubé, Secrétaire adjointe

Conseillers :

Quartier 1	Guy Voyer	André Lang
Quartier 2	Denis M. Pelletier	Camille Roy
Quartier 3	Gérald Morneau	Martin Albert
Quartier 4	Jean-Guy Marquis	Charles Fournier

Le conseiller Martin Albert procède avec la prière et le Maire procède avec la reconnaissance suivante : Madame Marie-Andrée Caron, pour la mise en place d'une nouvelle initiative pour permettre aux enfants de développer une conscience civique et communautaire.

La réunion débute à 20 h sous la présidence du Maire Cyrille Simard.

Il est proposé par Gérald Morneau, appuyé de Camille Roy, que l'ordre du jour soit adopté tel qu'il a été présenté. **Adoptée**

Divulgence d'intérêt : Aucune

2015 -001 M. Camille Roy propose que le procès-verbal suivant soit reçu, tel qu'il a été présenté :
➤ 16 décembre 2014 Réunion ordinaire publique
Appuyée par Guy Voyer **Adoptée**

ARRÊTÉS MUNICIPAUX

No. 33R2 MODIFICATION À L'ARRÊTÉ DE ZONAGE

La Secrétaire adjointe procède à la 3^e lecture par titre de l'arrêté et la recommandation suivante est apportée.

- 2015 -002 M. Martin Albert propose que l'arrêté municipal No. 33R2, intitulé « Arrêté modifiant l'arrêté de zonage d'Edmundston », soit adopté.
Appuyée par André Lang Adoptée

DOSSIERS MUNICIPAUX :

DÉVELOPPEMENT

DEMANDE DE MODIFICATION AU PLAN MUNICIPAL – 171, OLIVIER-BOUCHER

- 2015 -003 M. André Lang propose que le Conseil municipal considère une modification au Plan municipal d'Edmundston afin de permettre l'aménagement d'une résidence unifamiliale et d'une occupation professionnelle à domicile sur une propriété située au 171, chemin Olivier-Boucher (# NID 35164193) d'une désignation *Institutionnelle* à *Résidentielle*.

IL EST RÉSOLU QUE la modification proposée soit présentée au public le 17 février 2015 en la salle du Conseil d'Edmundston à compter de 20 h et que le secrétaire se charge, au nom et pour le compte du Conseil de faire publier l'avis public prescrit par l'article 25 de la *Loi sur l'Urbanisme* dans le journal "*L'Info weekend*" indiquant l'intention du Conseil, la date et le lieu de la présentation publique et que les oppositions ou commentaires au projet proposé pourront être présentés au Conseil dans les trente (30) jours de la date de la présentation publique en les faisant parvenir au bureau du Secrétaire municipal.

Appuyée par : Guy Voyer

Adoptée

VENTE DE TERRAIN – RUE ST-FRANÇOIS / RUE DU MOULIN

- 2015 -004 M. Jean-Guy Marquis propose que le Maire et le Secrétaire soient autorisés à signer les documents entre Edmundston et Marie-France Arpin, concernant le transfert d'une parcelle de terrain, rue St-François / rue Du Moulin, Edmundston, N.-B. (NID 35250976).
Appuyée par : Charles Fournier Adoptée

ENTENTE D'EMPIÈTEMENT – 320, RUE PRINCIPALE, SAINT-JACQUES

- 2015 -005 M. Guy Voyer propose que le Maire et le Secrétaire soient autorisés à signer les documents entre Edmundston et le propriétaire du bien-fonds situé au 320, rue Principale, Saint-Jacques, N.-B., concernant une entente d'empiètement sur la rue connexe.
Appuyée par : André Lang Adoptée

FINANCES

BUDGETS 2015

FONDS D'EXPLOITATION GÉNÉRAL

No. 1

2015 -006 M. Gérald Morneau propose que le Conseil municipal d'Edmundston accepte que la somme de 30 197 102 \$ soit le budget total de la municipalité pour l'année 2015, que la somme de 21 747 035 \$ soit le mandat de la municipalité, et que les taux d'imposition soient les suivants :

- 1.6350 \$ du 100 \$ d'évaluation pour la zone 1/Edmundston**
- 1.6350 \$ du 100 \$ d'évaluation pour la zone 2/Saint-Jacques**
- 1.6350 \$ du 100 \$ d'évaluation pour la zone 3/Saint-Basile**
- 1.6350 \$ du 100 \$ d'évaluation pour la zone 4/Verret**
- 1.6350 \$ du 100 \$ d'évaluation pour la zone 5/DSL de Mad.**

Le Conseil ordonne et prescrit que le mandat soit prélevé par le ministre des Gouvernements locaux sur l'évaluation des propriétés immobilières qui sont imposables en vertu de la Loi sur l'évaluation et se trouvant dans le territoire de la municipalité d'Edmundston.

Appuyée par : Denis M. Pelletier

Adopté

FONDS D'UTILITÉ PUBLIQUE EAU ET ÉGOUTS

No. 2

2015 -007 M. Martin Albert propose que le Conseil municipal d'Edmundston décide qu'en vertu de l'alinéa 189(4) de la *Loi sur les municipalités*, le budget total de fonctionnement du service d'eau et d'égouts pour l'année 2015 comprenne des revenus de 6 330 816 \$ et des dépenses de 6 330 816 \$ et que 710.00 \$ soit le tarif annuel sur l'ensemble du territoire.

Appuyée par : André Lang

Adopté

FONDS D'UTILITÉ PUBLIQUE ÉNERGIE

No. 3

2015 -008 M. Jean-Guy Marquis propose que le Conseil municipal d'Edmundston décide qu'en vertu de l'alinéa 189(4) de la *Loi sur les municipalités*, le budget total de fonctionnement du service d'énergie pour l'année 2015 comprenne des revenus de 32 721 536 \$ et des dépenses de 32 721 536 \$.

Appuyée par : Charles Fournier

Adopté

EAU ET ÉGOUTS – BARÈME DES TARIFS 2015 – ARRÊTÉ MUNICIPAL NO 24R2013

2015 -009 M. Martin Albert propose que le nouveau barème des tarifs 2015 pour les services d'eau et d'égouts d'Edmundston soit adopté.
Appuyée par : André Lang **Adoptée**

M. Marco Daigle, directeur des services administratifs – trésorier, fait la présentation des budgets 2015.

INFORMATION GÉNÉRALE

- Semaine du patrimoine 2015 – 9 au 15 février 2015
- Février – mois du cœur
- Prochaines réunions publiques
 - Réunion extraordinaire publique – le mardi 27 janvier 2015, à 20 h
 - Réunion ordinaire publique – le mardi 17 février 2015, à 20 h
- Résumé des dépenses encourues par les membres du conseil – décembre 2014

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucun commentaire ne fut apporté.

CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE OU AJOURNEMENT

Il y eut ajournement de la réunion proposé par M. Charles Fournier à 20 h 22.



Cyrille Simard, Maire



Chantal Dubé, Secrétaire adjointe